



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14/09/2022

Plusieurs initiatives forestoises durant la Semaine de la Mobilité

Ce 16 septembre, commencera la Semaine européenne de la Mobilité, et ce jusqu'au 22 septembre. Dans ce cadre, la commune de Forest lance plusieurs initiatives à destination de ses citoyens mais aussi de ses travailleurs communaux. Sécurité pour toutes et tous, ainsi que l'apprentissage du vélo et de la marche nordique sont au programme, ainsi que l'adoption future du Plan communal de mobilité au Conseil communal du 20 septembre.

A l'aube de cette semaine dédiée à la mobilité, des actions de sensibilisation à la sécurité routière auront lieu toute la semaine prochaine, aux abords des écoles, grâce à la présence des gardiens de la paix, des agents SAC (sanctions administratives communales) et de la police. Ils veilleront notamment à interpellier les parents qui sont à l'arrêt sur les passages pour piétons, sur les pistes cyclables ou qui adoptent un comportement dangereux. Sensibilisation qui sera ensuite suivie, quinze jours plus tard, de sanctions administratives communales ou de contraventions afin de punir les comportements inciviques et améliorer la sécurité des usagers faibles. A l'occasion de la semaine de la mobilité, il est important de rappeler que moins il y a de circulation automobile, plus le chemin de l'école est sûr... et sain !

En outre, dans le cadre du Plan de Déplacements d'Entreprise, le Service Mobilité organise à destination des travailleurs communaux des activités pour promouvoir les alternatives à la voiture. Un atelier « pratique du vélo dans la circulation » aura lieu les 19 et 23 septembre : une heure de théorie et ensuite deux heures de pratique, avec un parcours dans les rues de Forest accompagné d'un moniteur expérimenté qui guidera le personnel inscrit et répondra à ses questions. Une autre activité « marche nordique », d'une heure et demie, sera également mise en place aux mêmes dates, afin de donner les bases de la coordination des mouvements pour ce type de marche et de l'utilisation des bâtons.

« La commune est un pôle important qui génère beaucoup des déplacements, que ce soit pour ses employés, ses visiteurs ou ses fournisseurs. En tant que Commune, nous devons donner le bon exemple et encourager la mobilité active de notre personnel », explique l'Echevine de la Mobilité Esmeralda Van den Bosch.

Par ailleurs, dans la suite logique du Plan Régional de Mobilité « Goodmove », le Plan Communal de Mobilité (PCM) pour Forest, sera présenté au Conseil communal du 20 septembre prochain. Approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins début septembre, le plan a l'ambition d'améliorer le quotidien et la qualité de vie des Forestoises et Forestois, qu'ils soient piétons, cyclistes, navetteurs ou automobilistes. Près de 285.000 déplacements sont effectués quotidiennement depuis/vers Forest. Or, les ménages forestois présentent un taux de motorisation assez peu élevé en comparaison des autres communes (0,6 véhicule privé par ménage). L'objectif du PCM est donc de rééquilibrer le partage de l'espace public entre tous les usagers afin qu'il soit socialement plus juste, mais aussi de sensibiliser aux alternatives de transport grâce à un meilleur

aménagement du territoire, tout en végétalisant et sécurisant davantage. Nous espérons ainsi pouvoir tester notre premier plan de circulation en 2023.

Quant à l'abandon sauvage de trottinettes sur la voie publique, des plaintes sont régulièrement introduites. S'il est clairement exclu de bannir ce type d'engins sur le territoire, la Commune étant favorable au transport multimodal, Forest va aménager des « dropzones », zones de dépôt exclusivement dédiées au stationnement des trottinettes et vélos partagés en flotte libre. A défaut de s'y stationner, la location ne pourra être clôturée. Dans le même temps, les agents SAC sont d'ores et déjà habilités à sanctionner et à retirer les engins de la voie publique lorsqu'ils ne sont pas correctement placés. La commune de Forest a également contacté les opérateurs pour que le stationnement ne soit pas possible dans les espaces verts.

Enfin, à l'approche du dimanche sans voiture du 18 septembre, la Commune de Forest se réjouit de voir ses rues prendre vie et rendre l'espace public aux usagers les plus faibles ainsi qu'aux enfants. C'est également une journée marquée par la rencontre entre riverains, qui donne d'autant plus à rêver d'un repartage de l'espace public.

« Je tiens à remercier les forces de police pour leur implication aux abords des écoles et le bon déroulement de la Journée sans voiture. Aujourd'hui, 70% de l'espace public est dédié aux automobilistes. Il y a donc beaucoup d'aménagements à faire pour le rendre plus juste. Ça ne se fait pas du jour au lendemain ; il s'agit d'un engagement sur le long terme pour rendre les rues, trottoirs et parcs plus agréables à vivre et plus sécurisés pour nos enfants », souligne pour sa part la Bourgmestre de Forest, Mariam El Hamidine (Ecolo).

Vous souhaitez davantage d'informations ou désirez une interview ?

Caroline Corbiau, attachée de communication au cabinet de la Bourgmestre 0490/52.49.48